

Les paradis fiscaux, un enfer pour la planète.

Quelles initiatives pour leur disparition ?

Samedi 12 AVRIL 2014 à 14 heures



Salle située sous
l'Eglise Sainte Anne,
54000 NANCY, en haut
de l'avenue de Boufflers
sur la gauche

**Exposé et débat
ponctué de vidéos et
autres documents.**

Avec Jean François TRONCHON

Né en 1948, Jean-François a exercé toute sa vie professionnelle sur des actions de développement économique, successivement en entreprise, dans une société de conseil, dans une société d'économie mixte puis au sein de la ville d'Aubagne et de la communauté d'agglomération. Parallèlement il est militant du CCFD Terre Solidaire depuis les années 1985. Depuis 2009 référent plaidoyer puis membre de la commission Plaidoyer CCFD Aix Marseille, coordinateur de l'action "paradis fiscaux du groupe des 9 du pays d'Aubagne et membre avec son épouse du groupe Evreux13, fédération des réseaux du Parvis,

**De la part d'AVANCE AU LARGE ET D'ESPERANCE 54,
avec la participation des associations:**

**AMIS DE LA VIE -ATTAC- CCFD- CIMADE --ECOUTE ET
PARTAGE- MAN -OXFAM FRANCE Nancy**

AU TEMPS DES CATASTROPHES RESISTER A LA BARBARIE QUI VIENT* titre d'un livre d'Elisabeth Stengers

« Des centaines de milliards d'euros de recettes fiscales échappent aux Etats riches comme aux pays en développement (avec des chiffres en hausse : 30 à 36 milliards d'euros par an de fraude fiscale internationale en France, selon la commission d'enquête du Sénat de 2012 à laquelle s'ajoute la fraude à la TVA intracommunautaire, intégrés dans les 60 à 80 milliards d'euros de fraude estimés par Solidaires Finances Publiques ; des flux financiers illicites sortants des pays en développement en 2010 qui s'élevaient à environ 850 milliards d'euros, soit 26% de plus qu'en 2009 – selon GFI ; 1000 milliards d'euros d'évasion fiscale annuelle au sein de l'UE).

En moyenne 100 filiales dans les paradis fiscaux pour chacune des 50 premières entreprises européennes [1].

Des millions de sociétés écrans dans le monde pour dissimuler l'identité des détenteurs d'un compte bancaire ou du propriétaire d'une entreprise (34 sociétés par habitant aux Iles Vierges Britanniques, 2.1 au Liechtenstein, 1.7 aux Iles Caïmans ou 1 au Delaware).

Une industrie florissante des intermédiaires : sociétés de services financiers, avocats d'affaires, fiscalistes, et cabinets d'audit et de conseils dont les quatre leaders comptent 700 000 spécialistes dans 150 pays avec un chiffre d'affaires de près de 100 milliards de dollars par an.

Les nécessaires réformes du système fiscal mondial ne doivent pas oublier les pays en développement. Premières victimes de ces mécanismes de pillage des ressources publiques, ils perdent chaque année en flux illicites plus de dix fois ce qu'ils reçoivent en Aide publique au développement. Environ 850 milliards d'euros sur lesquels les Etat ne peuvent pas collecter l'impôt, soit un manque à gagner en recettes fiscales considérable pour financer des politiques publiques d'éducation, de santé ou investir dans l'agriculture. Alors que les pays riches semblent découvrir les impacts nocifs des paradis fiscaux sur leurs propres économies, il ne faudrait pas que le sort des pays les plus pauvres soit relégué au second plan. Toutes les mesures envisagées pourraient être bénéfiques pour tous à conditions d'être pensées comme telles.

Extrait d'une communication du premier Ministre en avril 2013